

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 29 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 29 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; NAUDIN Christian ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (*suppléante*) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BILLAUX Béatrice à LE GAOUYAT Samuel ; BOULANGER Servane à KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual à GOUDALLIER Benoît ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; ZIEGLER Évelyne à KERHERVÉ Guy.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

AUBRY Gwénaëlle ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GOUAULT Jacky ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FLOC'H Éric ; LE GRAET Karine ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	47
Procurations	12
<b>Votants</b>	<b>59</b>
Absents	29

DEL2025-04-110

EMPLOIS ASSOCIATIFS LOCAUX : SUBVENTIONS 2025 – MJC BÉGARD

**Vu** la délibération n°2024-04-096 adoptée le 16 avril 2024 pour prolonger le dispositif d'une année supplémentaire ;

**Vu** le Budget primitif 2025 adopté le 25 mars 2025 qui dédie une enveloppe de 1,4 M€ pour les associations ;

**Considérant** les dates de fin des avenants signés courant 2024 dans le but de laisser le temps au Conseil départemental de finaliser le travail d'actualisation du dispositif et de ses critères ;

**Considérant** la volonté forte de l'Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint ;

**Considérant** les emplois aidés concernés, détaillés ci-dessous :

Les emplois associatifs conventionnés (avenants signés pour 2024-2025)			
AGGLOMERATION - CONVENTIONS AUX EMPLOIS ASSOCIATIFS LOCAUX			
Association	Objet	Date de fin des avenants signés en 2024	Prise en charge maximale en 2025
MJC	Emploi responsable administratif et financier	01/09/2025	8 000,00 €
MJC	Emploi animateur culturel	01/09/2025	8 000,00 €

En 2025, la prise en charge maximale s'élèvera à 113 306,66 €. Le versement de la subvention se fera, comme prévu par la convention, sur la base du temps de présence du salarié sur le poste co-financé et des justificatifs fournis.

L'Agglomération sera prochainement sollicitée par le Conseil départemental pour la poursuite du dispositif pour les trois prochaines années.

**AUBRY Gwénaëlle, BOÉTÉ Cécile, DOYEN Virginie et PARISCOAT Dominique ne prennent pas part au vote.**

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide au titre de l'année 2025 la subvention de 16 000 € à la MJC de Bégard prévue dans les avenants signés en 2024 (8 000 € pour l'emploi de responsable administratif et financier et 8 000 € pour l'emploi animateur culturel) ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à cette délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU